

[AccueilRevenir à l'accueilCollectionBoite_020 | Réforme, Contre-Réforme.CollectionBoite_020-17-chem | Mystique XVIIe. Item\[Mystique et continence - suite\]](#)

[Mystique et continence - suite]

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Coteb020_f0551

SourceBoite_020-17-chem | Mystique XVIIe.

LangueFrançais

TypeFicheLecture

RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 21/10/2020 Dernière modification le 04/05/2021

On se demande comment se maintenir dans cet acte de contemplation. Serait-ce en renouvelant cet acte premier que nous avons fait en commençant ? Telle n'est pas la doctrine de Molinos, qui continue¹ :

« Il ne faut pas se mettre à multiplier ces actes ni à répéter des affections sensibles, parce qu'ils empêchent la pureté de l'acte spirituel et parfait de la volonté », l'acte initial de la contemplation. « La raison en est, poursuit Molinos, que ces sentiments suaves sont imparfaits ; on y cherche sa propre satisfaction et sa consolation extérieure, l'âme sortant d'elle-même dans ses facultés extérieures ».

Pour faire comprendre comment cet acte de résignation à Dieu et par suite la contemplation se continue sans autre acte qui le renouvelle, *La Guide* emprunte à Falconi la comparaison du bijou donné. Pas nécessaire de redire à celui qui l'a reçu, qu'on lui en fait don ; de même est-il inutile de redire à Dieu que notre volonté est à lui, aussi longtemps qu'on n'a pas révoqué cette donation par le péché².

« Tant que vous n'avez pas rétracté cette foi et cette intention d'être résigné [entre les mains de Dieu], vous vous maintenez toujours en foi et en résignation et, par suite, en oraison et en contemplation virtuelle et acquise, même si vous n'en avez aucun sentiment, si vous n'en faites pas souvenir, ni de nouveaux actes ni aucun retour³ ».

1. *Guia*, l. c., n. 86, p. 75.

2. *Guia*, l. c., n. 87 s, p. 75. — R. DALBIEZ, *art. c.*, p. 31.

3. *Op. c.*, L. I, c. XIV, n. 105, p. 81. A quoi correspond la proposition condamnée XXV : « Lors même que le sommeil surviendrait et que l'on s'endormirait, l'oraison et la contemplation actuelle n'en continueraient pas moins, parce que oraison et résignation, résignation et oraison sont une même chose. L'oraison dure autant que la résignation. » *Dict. de théol.*, Quiescence, t. XIII, p. 1566, avec le texte latin. Cfr le commentaire embarrassé de FÉNELON, *op. cit.*, p. 48.

* Le témoin 10 dépose le 14 juin 1686, pour expliquer certaines lettres reçues de Molinos et entretiens qu'elle eut avec lui. Selon les enseignements de Molinos, si nombreuses que soient les pensées involontaires qui surviennent pendant l'oraison, elles n'empêchent d'aucune façon le recueillement : vouloir se forcer pour reprendre les regards vers Dieu, c'est troubler la paix et le repos de l'âme. S'il semble que ces pensées occupent les puissances, ce n'est pas vrai, étant donné que ces pensées sont recueillies avec Dieu (stanno raccolte con Dio). Plus une âme fait d'efforts et exerce d'activité particulière pour se dépouiller de ses défauts, plus aussi Dieu les laisse envahir cette âme. La raison en est qu'avec cette aspiration à se dégager de ses défauts, on excite davantage l'amour-propre. En conséquence, nous devons nous résigner à la volonté de Dieu et attendre ainsi qu'il lui plaise de nous enlever nos défauts, et nous tenir à sa volonté, soit qu'il nous les enlève, soit qu'il nous les laisse. [Notons qu'il s'agit des défauts involontaires, ou jugés tels.]

* Qu'une âme intérieure ne doit ni chercher, ni demander, ni désirer, ni rendre grâce à Dieu de quoi que ce soit, mais rester totalement résignée à tout ce que Dieu veut.

* Qu'une âme, quand elle est morte de mort mystique, ne peut plus faire d'efforts, parce que la volonté lui est enlevée.

* Qu'oraison et résignation, c'est tout un, et vice versa, et plus celle-ci est continue, plus aussi celle-là.

* Qu'il faut se mettre à ne plus agir, ni avec les sens, ni avec l'imagination, ni avec l'intellect, ni avec la volonté, mais anéantir ces puissances.

* Que le vrai néant mystique est celui qui ne se replie en rien sur son état. Que la coopéra-

Telle est l'essence du système. Et voici les conséquences. *La Guide* n'expose pas avec méthode ; principes et conclusions sont jetés pêle-mêle, redits et répétés abondamment. On croirait ouïr l'auteur dans ses conférences quotidiennes à ses adeptes. Il faut donc cueillir ici et là de quoi compléter sa doctrine.

Il enseigne : « Dans la mesure où l'âme jouit de son amour sensible [pour Dieu], en la même mesure Dieu jouit moins en elle. Sachez que fixer en Dieu sa volonté, en repousser pensées et tentations avec le plus de quiétude qu'il se pourra, c'est une haute manière de prier¹ ». Qui ne souscrirait à une si belle maxime ?

Mais notons ce point : « repousser les tentations avec le plus de quiétude qu'il se pourra ». Comment le comprendre et le pratiquer ? Sur ce point *La Guide* fournit des conseils qui, dans leur teneur littérale, ne soulèvent aucune objection. « Le remède à employer en toutes ces tentations et ces pensées abominables, c'est de les mépriser en se tenant en paix en les négligeant, parce qu'il n'y a rien qui blesse à ce point le démon, cet orgueilleux, que de se voir méprisé et qu'on ne tient compte ni de lui ni de ce qu'il nous met en l'esprit. Il faut donc vous comporter envers lui comme quelqu'un qui ne l'entend pas ; il faut rester dans votre paix, sans vous inquiéter, sans multiplier ni raisonnements ni répliques. Rien de plus dangereux en effet que de discuter avec celui qui si facilement nous peut tromper² ». La proposition XVII redit les mêmes avis, mais avec une nuance, un accent qui ont attiré la censure. « Le libre arbitre étant remis à Dieu avec le soin et la connaissance de notre âme, y lisons-nous, il ne faut plus avoir aucune peine des tentations, ni se soucier d'y faire aucune résistance, si ce n'est négative et sans aucune autre application ; que si la nature s'émeut, laissez-la s'émeouvoir : ce n'est que la nature ». La proposition XXXVII va plus loin : « Dans les tentations, même violentes, l'âme ne doit pas faire d'actes explicites des vertus opposées, mais elle doit demeurer dans l'amour et la résignation dont il a été parlé³ ».

Dans le système de Molinos, tel qu'il le présente dans *La Guide*, les tentations jouent un rôle important ; aussi revient-il à plu-

tion que l'âme doit avoir à l'égard de Dieu consiste à ne plus vouloir agir, mais à vouloir que Dieu agisse » (F. 37^v-38^r).

1. *Guia*, L. I, c. XII, n. 83, p. 74. Proposition condamnée XXI : « ... il faut demeurer ainsi en la présence de Dieu pour l'adorer, l'aimer et le servir, mais sans produire d'actes, parce que Dieu n'y prend pas plaisir. » FÉNELON, *Op. c.*, p. 44. *Dict. théol.*, t. c., p. 1565. L'emploi l'une et l'autre de ces deux traductions, les retouchant s'il y a lieu. On pourra se reporter au latin reproduit dans le *Dict. de théol.*

2. *Guia*, L. I, c. X., n. 61, p. 67.

3. *Guia*, p. 66. FÉNELON, *Op. c.*, p. 42 et 58 ; *Dict. de théol.*, p. 1565 et 1567. Cfr la sentence de condamnation dans DUDON, p. 279.

pas de verso